

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY ACADÉMIQUE
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation,
Pratiques et Ingénierie de la Formation, tous parcours
Année universitaire 2025/2026

Le Directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master **Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation**, mention **Pratiques et Ingénierie de la Formation, tous parcours**.

Nom	Prénom	Qualité	Parcours concerné
KOHOUT-DIAZ	Magdalena	Co-responsable INSPE	Responsable de la mention
DUSSARPS	Clément	Co-responsable INSPE	M1 PIF
DERIVRY	Martine	Co-responsable INSPE	M2 FFI IET
CAPELLE	Camille	Co-responsable INSPE	M2 MMS
DESSAGNE	Denis	Co-responsable INSPE	M2 DD
DOQUET	Claire	Co-responsable INSPE	M2 ID
MALET	Régis	Co-responsable INSPE	M2 FFI IET
MIQUEU	Christophe	Co-responsable INSPE	M2 PIPELI
VANNEREAU	Jean	Co-responsable INSPE	M2 MFCA

Article 2 : Madame Magdalena KOHOUT-DIAZ, responsable de la mention, est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury académique est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Mérignac, le 30 septembre 2025

Le directeur de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux

